

CSA
Comité de la sécurité
alimentaire mondiale

Quarantième session

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPÉTENCES ET AUX DROITS DE VOTE PRÉSENTÉE PAR L'UNION EUROPÉENNE

- a) Adoption de l'ordre du jour et du calendrier
- b) Composition du Comité
- c) Composition du Comité de rédaction

- a) Déclaration du Secrétaire général de l'ONU (à confirmer)
- b) Déclarations des chefs de secrétariat de la FAO, du FIDA et du PAM et du Président du Comité directeur du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition
- c) Déclaration du Président du CSA

- a) Agrocarburants et sécurité alimentaire
(Compétence mixte - Vote des États Membres)
- b) Investir dans la petite agriculture en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition
(Compétence mixte - Vote des États Membres)



mi042f

V. AXES DE TRAVAIL DU CSA

- a) Principes pour un investissement agricole responsable (*Compétence mixte - Vote des États Membres*)
- b) Lutte contre l'insécurité alimentaire durant les crises prolongées (*Compétence mixte - Vote des États Membres*)
- c) Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition (*Compétence mixte - Vote des États Membres*)
- d) Règlement intérieur (*Compétence mixte - Vote des États Membres*)
- e) Cadre de suivi des décisions du CSA (*Compétence mixte - Vote des États Membres*)
- f) Programme de travail, priorités et questions nouvelles (*Compétence mixte - Vote des États Membres*)
- g) Stratégie de communication du CSA (*Compétence mixte - Vote des États Membres*)

VI. COORDINATION ET LIENS AVEC LE CSA

Compétence mixte – Vote des États Membres

VII. QUESTIONS DIVERSES

(Compétence des États Membres - Vote des États Membres)